

Atelier N°6 « Données de la biodiversité et grand public »

Comment les données peuvent contribuer à sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux de la biodiversité ?

Rédacteur : Sébastien Languille

Résumé de l'atelier

La loi République numérique renforce l'ouverture des données publiques. C'est un axe important pour la participation citoyenne mais qui reste insuffisant pour une appropriation par un large public. Malgré les NTIC qui sont de plus en plus nombreuses et utilisées, un travail important doit être réalisé pour adapter leur contenus et les données au contexte et à l'échelle du territoire et de la personne. Par ailleurs, la problématique biodiversité doit également être intégrée dans les comportements des citoyens (alimentation, déplacement, loisirs, consommation, transmission des bonnes pratiques aux générations futures).

Sur la base de ce constat, cet atelier permettra d'identifier les points forts et points faibles des démarches et organisations actuelles afin de proposer des recommandations pour le SIB.

Eléments de contexte

L'une des ambitions des politiques publiques est d'inscrire dans la société le caractère indispensable de la biodiversité et de promouvoir une large participation citoyenne à la préservation et la reconquête de la biodiversité. C'est en mobilisant et sensibilisant le plus grand nombre de citoyens qu'on parviendra à atteindre ces objectifs. La mobilisation citoyenne passe également par le biais des réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et les sciences participatives.

Questionnements

Les questions à traiter par l'atelier seront :

1. Comment favoriser et faciliter l'accès à l'information par et pour le grand public et comment faire connaître le rôle citoyen dans la collecte de données ?
2. Comment valoriser, soutenir la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leurs territoires ?
3. Comment mobiliser et accompagner les acteurs-relais et avec quels outils ?

=> Pour amener les citoyens à modifier leur comportement et à s'impliquer en faveur d'une meilleure préservation de la biodiversité.

Format atelier

Trois groupes / trois questions
20 minutes par groupe et par question
20 minutes sur la déclaration finale

Objectif : formaliser des recommandations et des propositions concrètes pour l'AFB, qui pourront être reprises dans la cadre de la déclaration finale.

Chacun des trois ateliers devra formaliser un compte-rendu des échanges.

Atelier 1

Comment favoriser et faciliter l'accès à l'information par et pour le grand public et comment faire connaître le rôle citoyen dans la collecte de données ?

Sébastien Languille

Pas le temps de faire un état des lieux des actions déjà menées et à mener.
Favoriser des propositions concrètes répondant aux différents éléments de la question et sur lesquels l'AFB peut apporter un soutien.

Caractéristiques à mettre sous forme de tableau afin de définir les propositions qui répondent à la question :

1- « Favoriser l'accès »

- Avec quoi ?
 - Outils Informatique, Outils de communication
- Où ? Quel environnement ?
 - Environnement social, professionnel et culturel...

2 - « Par et pour »

- Sensibilisation = public comme récepteur de l'information
- Mobilisation = public comme acteur de la production/diffusion de la donnée

3 - Périmètre du « grand public »

- Le profane,
- Le sensibilisé,
- Le décideur...

4- Rôle et Appui de l'AFB

- Quels relais ?
- Quels moyens ?

⇒ Animation autour d'un tableau à remplir avec les propositions et leurs caractéristiques

⇒ Priorisation des propositions si possible

	Favoriser et faciliter l'accès		Public visé :	Rôle du public ?		Avec qui ?
	Outils ?	Où ? (professionnel, social, culturel...)	Le profane Le sensibilisé Le décideur...	Sensibilisation/mobilisation		Rôle/appui de l'AFB ?
Prop1				Récepteur	Diffuseur	
Prop 2						

Restitution de l'atelier

⇒ Renforcer les outils informatiques pour restituer l'information sur la nature :

- Développement d'un portail unique qui renvoie vers les différentes sources d'informations avec différenciation des différentes cibles
 - Ex : Projet du CGDD : portail d'information environnemental (définition en 2018)
- Favoriser la restitution rapide et synthétique de l'information et plus près de l'utilisateur
 - Cartographie dynamique permettant la restitution immédiate
 - Combo d'outils : Webmapping + base de données + appli smartphone
 - Valorisation des producteurs
 - Préciser l'emprise géographique de la diffusion des données
 - S'appuyer sur les opérateurs existants
 - Ex : Base de données régionales (Ex : Sigogne, Fauna bourgogne)
 - Rassemblement d'associations
 - Validation des données
 - ORB : Construction d'indicateurs
 - Ex : Sensibiliser les propriétaires privés (projet ONF) grâce aux données existantes.
- S'appuyer sur nouvelles technologies web pour automatiquement traiter les données disponibles :
 - Web sémantique, web service , open data
 - Chatbot : robot qui répond automatiquement à la question de l'internaute

⇒ Renforcer la formation des opérateurs

- Sur les technologies de traitement de données
 - Formation des acteurs à la géo-visualisation
 - Comment exploiter les données et les rendre visibles ?

- ⇒ **Favoriser et structurer la communication** à tous les niveaux territoriaux (national, régional, local)
- Associer à une communication sur les problématiques données, la sensibilité de la faune flore, Espaces naturels, géologie.
 - Centrer la communication sur l' « habitat du citoyen »
 - Renforcer les liens entre les territoires : veille animation de réseaux
 - Coordonner l'action de communication entre le local et le national (favoriser la reconnaissance des initiatives locales)
 - Synthèse et priorisation des actions locales
 - Entre naturalistes/élus/collectivités/scolaires
 - ex : aires marines éducatives (enseignant, élus, enfants). Meilleure sensibilisation et modification des usages
 - Avec des acteurs différents des acteurs de la biodiversité (santé, économie, tourisme...)
 - Former sur les outils de communication :
 - Réseaux sociaux (définition de Hashtag), Lettres d'actualités, Journaux/revues, Revues communales, Evènementiel : conférences décalées, afterwork, science bière...
 - Modèle ou kit de communication
 - Ex : petit débrouillard, RNF (kit de communication des associations vers les élus)
 - Renforcer les ressources de communication
 - Chargé de communication, relation de presse, Community manager
 - Légitimation et reconnaissance de l'action des citoyens
 - Affichages et communication autour des actions
 - ex : panneaux d'action sur les espaces privés (panneaux spipoll), panneaux ville biodiversité (ABC)

⇒ **Plus intégrer les données de nature dans la formation des enseignants**

- Outils de formation des enseignants (ex Edugéo, MNHN)
- Mocc sur les thématiques « données » de la production à la valorisation.
- Intégration dans les programmes scolaires
 - Vigie nature école
 - AOB : établissements agricoles (enseignants et élèves)

⇒ **Engager une réflexion sur la participation collective** sur l'ensemble du cycle de la donnée (définition des questions, production de données, analyses/indicateurs)

- Faire participer le citoyen aux analyses collaboratives : ex forge d'analyse des données (CESCO/MNHN)

⇒ **Renforcer les indicateurs de l'évaluation des actions du territoire**

- **Baromètre du citoyen** :

- Enquête téléphonique annuel par un court questionnaire (ex : CCI pour le milieu économique)
- Information sur comment le citoyen perçoit la biodiversité et les actions menées sur son territoire
- Retour sur les résultats aux participants
- Perception de la biodiversité/des actions=> indicateur sociétal
- **Baromètre de l'environnement**
 - Indicateurs sur le territoire (terre sauvage), vulgarisation des données pour le grand public
- Mobiliser des indicateurs économiques existants sur les activités autour de la biodiversité (coûts/retombés)
 - Évaluation de la plus-value (ex RNF / thèse en géographie) : contact Thomas Binet ?
 - Méthode à développer et mobiliser (EFESE)

Atelier 2

Comment valoriser, soutenir la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leurs territoires ?

Céline Piquier - Agence française pour la biodiversité

Pas le temps de faire un état des lieux des actions déjà menées et à mener.

Favoriser des propositions concrètes répondant aux différents éléments de la question et sur lesquels l'AFB peut apporter un soutien.

Pourquoi les personnes se mobilisent elles ou décident de participer à un projet ? Il faut un mobile (un défi, une menace, une croyance, une envie de changement qui « obligent » à bouger ...), des personnes qui agissent ensemble pour une même cause et pour trouver des solutions ; se crée ainsi une mobilisation ou une participation mais aussi des attentes vis-à-vis des résultats de cette mobilisation (retour sur investissement) et des questions sur la pérennisation des dispositifs. Trois temps ont été identifiés pour animer cette séquence. Les leviers et les freins pour réussir une participation citoyenne, les actions et les outils et le rôle de l'Agence française pour la biodiversité. Le compte rendu de cette séquence donne à voir les constats et les recommandations issu des réflexions des participants.

1. Rendre les projets de participations citoyennes attractifs :

L'engagement du citoyen passe par :

- des enjeux biodiversité qui le concernent (toucher l'affectif) : ancrage territorial, économie, santé, patrimoine, paysage...
- des enjeux en lien avec la préservation d'un bien commun
- la participation à un projet collectif (chaîne du cycle de la donnée = participation citoyenne)

La pérennisation de la participation citoyenne passe par :

- Du visuel, de la cartographie
- Une absence de complexité des programmes et des outils
- Moins d'outils mais mieux identifiés

- La création d'une communauté avec un annuaire des acteurs et des actions pour la biodiversité comme cela est réalisé en Bourgogne Franche Comté, de la formation, des outils créatifs (Quizz, forum...)
- Une relation de proximité (par exemple, le suivi des hirondelles par le parc naturel régional de Lorraine - http://www.pnr-lorraine.com/fr/etre-benevole-pour-les-hirondelles_260.html)
- Des échanges entre citoyens qui favorisent la création de communauté sans aide. C'est le cas par exemple du programme de sciences participatives « suivi photographique des insectes pollinisateurs <http://www.spipoll.org/>
- L'utilisation de réseaux qui ne sont pas directement liés à l'environnement : sports, santé, loisirs.... Pour démultiplier le nombre de citoyens.
- L'utilisation de citoyens/partenaires de confiance comme l'IGN le fait avec son espace collaboratif (<https://espacecollaboratif.ign.fr/>) ou les éclaireurs de la biodiversité en Bourgogne Franche-Comté.

2. Rendre compte de la participation citoyenne / retour sur investissement

- Réactivité dans la mise à disposition, la publication, la diffusion des résultats et des données collectées par les citoyens
- Réactivité dans la création d'outil de valorisation (cartographie, fiches pédagogiques...)
- Visibilité des retombées avec une diffusion au sein de la communauté mais aussi une diffusion au plus grand nombre via des outils de communication (par exemple, le rôle essentiel des supports institutionnels des collectivités territoriales : bulletins municipaux, départementaux, régionaux...) ou via des bilans annuels « communicants » ou l'utilisation des réseaux sociaux et du web plus globalement.

3. Partir d'action de participation citoyenne simple afin de créer de l'engagement et de ne pas créer de démobilité, puis faire monter en compétences les citoyens qui s'investissent. Par exemple :

- La base « Clicnat, notre base de données en ligne » de Picardie nature qui donne un badge aux participants de niveau 1 puis de niveau 2, etc.

<http://www.picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/les-outils/clicnat-notre-base-de-donnees-en/>

- Le programme de sciences participatives les Herbonautes

<http://lesherbonautes.mnhn.fr/contents/herbonautes>

- La formation des participants qui peut aller jusqu'à la création de Kit « de survie », c'est-à-dire d'outils permettant la prise en main rapide d'un sujet pour se sentir en capacité de participer ou la réalisation de plateforme de elearning.

4. Le rôle de l'agence française pour la biodiversité

- Articuler les outils nationaux et les outils régionaux
- Apporter un cadrage national et une cohérence entre les différents échelons territoriaux tout en laissant une liberté aux territoires
- Remonter les initiatives locales (création de centre de ressources, portail 65 millions d'observateurs)
- Aide à la pérennisation des projets (appel à projet à bannir)

Atelier 3

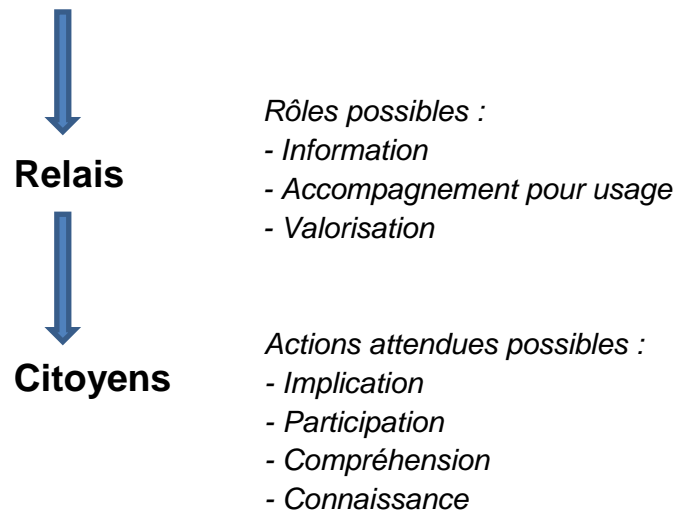
Comment mobiliser et accompagner les acteurs-relais et avec quels outils ?

Valérie Collin

Pas le temps de faire un état des lieux des actions déjà menées et à mener.
Favoriser des propositions concrètes répondant aux différents éléments de la question et sur lesquels l'AFB peut apporter un soutien.

Contexte partagé :

Nombreux sites/platformes de données accessibles et exploitables



Sur cette base, il convient de se questionner sur les conditions d'une mobilisation des acteurs-relais : il faut savoir pourquoi on se mobilise, en quoi on est utile, et quels moyens on a à sa disposition.

Cinq questions ont été posées au groupe de travail pour cadrer les échanges. Des premières pistes de discussions ont été proposées permettant de compléter les réponses.

1- Qui sont les relais ? Quelle typologie des relais ?

- EEDD / Acteurs de l'éducation
- Milieu scientifique (Muséums, CCSTI, instituts de recherche...)
- Administration publique (collectivités, régions...)

2 – Comment mobiliser les relais ?

- Définition des rôles et des objectifs
- Outils à prioriser (web, social media, événements...)
- Leviers (cadres réglementaires...)

3 – Quel(s) accompagnement(s) mettre en place ?

- Information/formation
- Communication

- ...

4- Quels objectifs cibles vers les citoyens ?

- Implication/participation
- Compréhension de son environnement pour agir/proposer
- Connaissance (93% des Objistes de Noé considèrent que leurs connaissances naturalistes ont significativement progressé en participant aux OdB de Noé)

5- Appui de l'AFB

- Quels appuis ?
- Quels moyens ?

⇒ Animation autour d'un tableau à remplir avec les propositions et leurs caractéristiques

⇒ Priorisation des propositions si possible

Exemple :

	Comment ?		Pourquoi ?	Avec qui ? Rôles de l'AFB ?
	Actions de mobilisation (leviers, outils, cadres)	Accompagnement (outils cadres)	Objectifs citoyens, résultats mesurables	
Typologie des relais :				
EEDD				
Scientifique				
Public				

Restitution de l'atelier

1- Qui sont les relais ?

Les relais identifiés par le groupe de travail sont prioritairement :

- Milieu éducatif au sens large (EEDD et éducation nationale), donc à la fois des acteurs privés (associations d'éducatrices à l'environnement, d'éducation populaire) et publics.
- Milieu scientifique (Muséums, CCSTI, instituts de recherche...)
- Administration publique (collectivités, régions...)
- Médias
- Entreprises (au sens sites d'entreprises qui peuvent être d'excellents relais en mobilisant par exemple leurs collaborateurs)

2 – Comment mobiliser les relais ?

- Moyens financiers
- Retours d'expériences partagés incitatifs. Il apparaît nécessaire de faire connaître ce qui fonctionne pour certains relais afin de capitaliser sur les expériences réussies.

- Modifier la perception des enjeux biodiversité en les axant sur des sujets clés auxquels les citoyens peuvent s'identifier car en lien avec leur quotidien : enjeux économiques, sanitaires, paysagers, ou en lien affectif avec son territoire (lien avec le local).
- Définir des rôles et des objectifs pour chaque acteur-relais, cela peut passer par la création d'une charte portée par l'AFB, pour que chaque acteur relais puisse identifier clairement son rôle dans un réseau large d'acteurs d'horizons divers.

3 – Quels accompagnements mettre en place ?

- Information et formation des acteurs-relais sur leurs rôles et leurs modalités de mobilisation des citoyens.
- Besoin de communication identifié comme crucial : la reconnaissance de l'engagement citoyen a été abordé à plusieurs reprises au cours de l'atelier, mais la reconnaissance du rôle mobilisateur des relais est tout aussi importante.

Recommandations :

⇒ Création d'un annuaire cartographié croisant :

- la typologie des relais
- les missions des relais en fonction du type de relais
- les initiatives proposées par des relais déjà actifs
- et permettant aux relais inscrits de communiquer (plateforme interactive).

Dans son rôle de coordination, il est important que l'Agence soit en mesure de préciser les objectifs généraux dans lesquelles ces missions et initiatives des relais s'inscrivent. Un projet d'annuaire cartographié est actuellement en cours de réflexion par l'UNCPIE et FNH.

⇒ Nécessité de former les relais et de définir leurs rôles et comment ce ou ces rôles peuvent être valorisés.

⇒ Nécessité de valoriser les contributeurs citoyens notamment en valorisant les usages de la donnée (en particulier usage scientifique).

⇒ Nécessité d'informer les citoyens sur leurs rôles possibles liés à leur collecte et usage des données (notamment compréhension de son environnement pour agir/proposer vers les décideurs).